

**Zeitschrift:** Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier  
**Herausgeber:** Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier  
**Band:** 39 (2023)

**Artikel:** L'étonnante rencontre entre Léon Rodriguez et Auguste Fornerod  
**Autor:** Enckell, Marianne  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1041591>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ÉTONNANTE RENCONTRE ENTRE LÉON RODRIGUEZ ET AUGUSTE FORNEROD

*L'AEHMO a reçu, en été 2018, un petit fonds d'archives de Liliane Vautier (1927-2023) de la part de sa fille et de son gendre (voir <http://archives.aehmo.org/index.php/fonds-liliane-vautier>). Militante socialiste, Liliane avait été mariée à Jean-Claude Vautier, médecin généraliste à Orbe, lui aussi fort actif au Parti socialiste vaudois. Elle avait recueilli de nombreux témoignages de socialistes d'Orbe en vue de faire l'histoire de la section, mais la maladie du grand âge ne lui a pas permis de mener ce projet à bien. Les documents réunis n'attendent qu'un·e autre historien·ne !*

*Dans ce fonds, sans relation avec les autres pièces, se trouvent une douzaine de feuilles photocopiées d'un manuscrit d'Auguste Fornerod (1892-1982). Celui-ci était « une figure caractéristique des premiers temps de la gauche en Suisse romande, portant cape noire et lavallière » (Feuille d'avis de Lausanne, 24.11.1982), conseiller communal socialiste à Lausanne de 1933 à 1961, chauffeur à la Compagnie générale de navigation (lac Léman), syndicaliste et libre-penseur actif. Il habitait avenue de la Harpe 37. Il a aussi été longtemps abonné au Réveil anarchiste. Après sa mort, son fils a donné au CIRA une belle collection d'imprimés provenant de la bibliothèque de son père.*

*Le manuscrit de Fornerod évoque le passage à Lausanne et en Suisse de Léon Rodriguez (1878-1969), anarchiste illégaliste français, évadé du bagne en 1920. Il est suivi d'un bref curriculum vitae rédigé par Rodriguez lui-même durant son emprisonnement à Genève en 1940, conservé aux Archives fédérales.*

## **« Un champion de la débrouille à Lausanne », par Auguste Fornerod**

On fait connaissance

Un jour [de septembre 1939] j'arrive du chantier, à midi. Sur la table de la cuisine, prête pour le dîner, un livre : *Bakounine*, par Kaminsky, que j'avais fait venir de la Librairie sociale de Lille quelques mois auparavant<sup>1</sup>. Je demande à ma femme : qu'est-ce que ce livre fait là sur la table ?

---

<sup>1</sup> Hans Erich Kaminski, *Michel Bakounine : la vie d'un révolutionnaire*, Paris, 1938. La Librairie sociologique, 14 rue de Marengo à Lille, était tenue par le militant anarchiste Achille Blicq.

Elle me répond :

– J’étais en train d’en lire un bout ce matin quand on a sonné à la porte. Je vais répondre, c’était un monsieur bien mis qui me dit qu’il représentait un produit de savon liquide. Je l’ai fait entrer à la cuisine. Et là il a vu ce livre sur Bakounine. Il s’est dit : je suis sûrement en pays de connaissance.

Ma femme l’a invité à venir le soir quand je serais à la maison. En effet, le soir même, le citoyen se présente : Bolamar, représentant des produits ProveniDi, savon liquide, fabriqué à Lausanne. Il avait l’accent français.

Il nous a expliqué qu’il avait été expulsé d’Italie lorsque Mussolini avait fait son pacte avec Hitler. La police fasciste lui a demandé où il voulait qu’on le refoule. Ayant répondu qu’il voulait aller en Suisse, il fut embarqué, avec une grosse valise dans laquelle il avait ses effets personnels. Ils l’ont amené près d’un poste frontière suisse. Ils l’ont fait passer à travers une haie, à proximité d’un bureau de douane suisse.

Une fois sur Suisse, il s’enquit où il pourrait acheter un bon vélo. On lui indiqua un marchand à proximité. Ayant fait son achat, payé comptant, il se renseigna où il devait passer pour venir à Lausanne ou à Genève. À l’aide d’une vieille carte de la Suisse on lui montra, en gros, où il devait passer.

Ce ne fut pas une petite affaire que de remonter tout le Tessin, en vélo avec une assez grosse valise<sup>2</sup>. Comme il savait assez d’italien, il se débrouilla assez bien. Il finit par arriver sur sol valaisan. Il se reposait et s’alimentait dans des petits villages, dans lesquels, en général, on ne lui faisait pas de difficultés parce qu’il n’avait pas de cartes d’alimentation. La route était longue. Quand il était trop fatigué il trouvait un refuge dans une forêt, ou un pré, et reprenait des forces pour continuer.

Enfin il arriva à Lausanne. Il s’enquit de trouver un gîte. Il trouva un pied à terre au chemin des Clochetons. Il paya un mois comptant, on ne lui fit aucune difficulté, ni dépôt de papiers d’identité ou d’autres preuves. Il feuilleta les journaux pour trouver un emploi. Il trouva une place de représentant pour placer, chez des particuliers, un savon liquide. Les laboratoires fabricant ce produit se trouvaient entre l’avenue du Théâtre et la rue Beau-Séjour<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> [*D’une autre main* : Il devait avoir un peu d’argent.] Le personnage est alors âgé de plus de 60 ans.

<sup>3</sup> Les laboratoires ProVenDi, propriété d’Arnold Schlotthauber, avaient depuis 1933 au moins leurs ateliers ruelle des Cheneaux 21, une rue disparue depuis lors,

Son affaire marchait bien jusqu'au jour où un agent de police, ou un gendarme, l'avait repéré, ce doit être à la rue Saint-Laurent. L'agent lui ayant demandé s'il avait une patente, il répondit affirmativement et fit semblant de la chercher dans les poches de son veston.

– Excusez, Monsieur l'agent, j'ai changé d'habit ce matin et je l'ai oubliée.

L'agent lui dit alors qu'il devait se présenter le lendemain à 10 h à la Préfecture.

C'était un mardi. Le soir, pendant la séance du Conseil communal de Lausanne, un huissier, R.<sup>4</sup>, vient me dire que l'on me demandait. Je sortis pour voir à qui j'avais à faire. À la salle des pas perdus, personne. Je vais sur le palier. Là je vois un monsieur avec un chapeau et des lunettes foncées. Je lui dis : bonsoir, Monsieur. Il me répond :

– Alors, quoi, tu ne me reconnais pas ?

– Ah, c'est toi, je ne t'avais pas reconnu !

Il me raconta ce qui lui était arrivé le matin.

– Tu penses bien que je ne peux pas me présenter à la Préfecture. Je peux filer à Genève. Fais-moi un mot pour le camarade B. que tu connais bien<sup>5</sup>. Un bout de papier et quelques mots d'explications.

Le camarade B. me connaissait bien. J'expliquais au copain par où il devait passer depuis la gare Cornavin à la rue des Savoises, où habitait le camarade B.

Le camarade B. l'hébergea quelques jours. Il avertit sa maison de Lausanne de son changement d'adresse. Il continua à vendre ce produit à Genève. Il y reprit un pied-à-terre<sup>6</sup>.

Un matin, ce doit être au boulevard Claparède, un gendarme l'interpella. Même scénario qu'à Lausanne :

---

puis à l'avenue du Théâtre 8. Selon le site actuel de l'entreprise, la gamme de produits a bientôt changé : « Né dans les années 50, sur les rives du lac Léman, le Laboratoire Provendi est devenu célèbre grâce à une idée toute simple : disposer d'un savon toujours sec, à portée de main. Porte savon mural et savon rotatif ont ainsi équipé des milliers de collectivités et d'entreprises. »

<sup>4</sup> Il s'agit d'Henri Regamey (1890-1970), huissier-chef de la Municipalité de Lausanne.

<sup>5</sup> Le « camarade B. » est Louis Bertoni, rédacteur du *Réveil anarchiste*, qui habitait 6 rue des Savoises.

<sup>6</sup> Selon le rapport de la police genevoise, il loge rue Saint-Léger 22, chez M. Berger. (Cette adresse a bien plus tard été celle de la section genevoise de la Ligue marxiste révolutionnaire.) Notre héros faisait alors produire son savon liquide par la maison Tempia à Carouge, tenue sans doute par un parent d'Alfred ou de Pietro Tempia, compagnons anarchistes de Genève.

– J’ai changé d’habit ce matin et j’ai oublié ma patente.

Le gendarme lui dit de se présenter au Bourg-de-Four dans la journée. Et il s’en va. Le copain continue à présenter sa marchandise dans les appartements.

Environ une heure plus tard, il sonne à un appartement. Qui vient lui répondre? le gendarme en personne. Cette fois il fut épinglé sérieusement. Ayant avisé le camarade B. pour avoir un avocat, celui-ci crut bien faire de lui désigner M<sup>e</sup> N., fils d’un militant socialiste très connu<sup>7</sup>. Que fit maître N.? Il ne trouva rien de mieux que de faire envoyer le copain à Witzwyl<sup>8</sup>.

Je ne savais plus ce qu’il était devenu. Plus de nouvelles de nulle part. Lorsqu’un dimanche matin je déjeunais seul. Je devais prendre le direct pour Genève, prendre mon service, lorsqu’on sonne à la porte. Je pensais qu’il y avait changement de service. Je vais répondre. Qui était devant moi? Le copain, en salopettes de Witzwyl, un petit sac sous le bras avec deux pommes vertes dedans.

– Je me suis évadé cette nuit et je suis venu à pied de Witzwyl jusqu’ici<sup>9</sup>. Je me suis reposé quelques instants dans un pré, près d’un grand château (probablement Oron); un grand chien est venu me renifler mais ne m’a pas fait de mal. Je l’ai caressé, il se laissait bien faire. Lorsque je suis reparti il m’a suivi un bon bout de temps. En continuant à marcher, sans savoir où j’étais, sauf que je voyais une grande lueur, je pensais que ce devait être Lausanne. Tout à coup, à un tournant du chemin, je vis le lac Léman. J’étais bien sur la bonne voie. Et me voilà, mais passablement fourbu.

Je lui préparai rapidement de quoi se restaurer un peu et je partis à la gare, en vitesse, prendre mon train pour Genève. Je le retrouvai chez moi le soir. Il avait dormi tout le jour.

Il resta chez moi une bonne semaine. Sa valise et ses effets étaient restés chez l’avocat N. Il fallait les récupérer. Par mon service, j’avais de l’arrêt à Genève pendant la journée. J’en profitai pour aller chez

---

<sup>7</sup> Il s’agit de Raymond Nicolet, fils du syndicaliste Émile Nicolet, alors jeune avocat, qui se fit connaître par la suite comme défenseur du GPRA algérien et de mouvements de libération africains.

<sup>8</sup> Après trois mois passés à la prison de Saint-Antoine à Genève, Rodriguez a été interné le 28 mai 1940 à Witzwil, établissement pénitentiaire situé entre les lacs de Neuchâtel et de Morat, utilisé comme camp d’internement pendant la guerre. Il s’en est évadé le 25 juillet.

<sup>9</sup> La prison est à 70 km de Lausanne.

l'avocat N. On me répondit qu'il n'était pas là, alors que je l'entendais parler dans la pièce à côté.

J'allai immédiatement à une cabine téléphonique qui était sur la place à proximité. Je demande, en changeant un peu ma voix, que c'était pour une affaire urgente. La receptrice ne reconnut pas ma voix et me répondit que maître N. m'attendait. En moins de deux minutes j'étais de nouveau à son étude. Sa demoiselle de réception fit une drôle de bougie en me revoyant. Je lui dis que maître N. m'attendait.

Je fus introduit dans son bureau. Je lui expliquai la cause de ma visite. C'était pour récupérer les effets de mon copain qui s'était évadé de Witzwyl et qui avait besoin de ses effets qui étaient chez lui. Je lui dis que j'étais membre du parti socialiste et conseiller communal à Lausanne. Il ne fit aucune difficulté, me donna rendez-vous pour le lendemain soir à son étude, où la valise du copain me serait remise.

Le lendemain soir je vins vers 19 h 30. Maître N. n'était pas là. Il y avait un copain que je connaissais du Club Aurore<sup>10</sup>. Il me remit la fameuse valise.

Le lendemain je descendis à Ouchy, où [illis.] fait la côte suisse, donc pas de douane à passer.

Le copain fut content de retrouver ses effets. Mais cherchant bien il ne retrouva pas un chronomètre en or. Il avait disparu, où? C'était un cadeau que des amis américains lui avaient fait, en remerciement de quelques services qu'il leur avait rendus dans les prisons américaines.

Il resta chez moi une semaine. Je lui prêtai une paire de salopettes neuves. Il se promenait toute la journée par Ouchy. Il discutait avec les gendarmes, ou les agents de police du poste d'Ouchy. Je lui fis remarquer qu'il risquait de se faire épingler un beau jour.

– Mais non, me dit-il, on ne me cherche pas en Suisse parce qu'à Witzwyl j'ai toujours dit que si je pouvais m'évader je retournerais en France.

Ne pouvant plus travailler à Lausanne, c'était trop risqué, il s'en alla à Fribourg, continuant toujours pour son savon liquide. Il logeait à côté d'un couvent de nonnes à la Basse Ville.

Un jour qu'il faisait une tournée de commande, entre Fribourg et Morat, il descendait en vélo une forte pente, sur laquelle il y avait du gravier neuf, mais non cylindré; il fit une chute et s'érafla un peu la figure. Un gendarme en uniforme l'aida à se relever, soigna un peu ses légères écorchures et le laissa repartir sans lui demander son identité.

<sup>10</sup> Il s'agit du local du groupe anarchiste, rue de Coutance 8 à Genève.

Au bout de quelques jours il s'aperçut qu'il était souvent suivi par un type en civil. Il se dit : c'est le moment de mettre les flûtes.

Il me dit un jour que Fribourg était le plus beau pays de liberté. Sans carte d'alimentation, il pouvait obtenir ce qu'il voulait dans les magasins.

De Fribourg il alla à Berne continuer son commerce. Un jour il fut repéré par un agent qui lui demanda ce qu'il faisait. Il répondit qu'il livrait de la marchandise. L'agent étant un peu incrédule sur ses explications, il lui proposa d'aller chez la dame où il venait de livrer la marchandise. Par politesse il ouvrit la porte et fit passer l'agent en premier. Une fois celui-ci à l'intérieur, il referma brusquement la porte, sauta sur son vélo et, loin !

Il était vers 17 h, on sonne chez moi. J'étais en congé. Je vais ouvrir. Qui était là ? mon gaillard ! Il me raconta ce qui venait de lui arriver à Berne et il avait gagné un bon vélo. C'était un vélo cadre chromé avec deux bons pneus ballon. On venait de le lui donner. En venant de Berne à toute vitesse en dessus de Lausanne, ce devait être à Epalinges, un citoyen sortit de sa propriété, une villa, sans regarder si la route était libre. Il le faucha avec sa voiture. Le copain n'avait pas de mal, mais son vélo était plié en deux.

L'automobiliste lui dit :

– Ne faites pas d'histoires, je suis fautif. J'ai chez moi un bon vélo, mon fils ne s'en sert plus, je vous le donne.

– Et voilà ce que j'ai gagné.

En effet, un beau vélo cadre chromé et deux pneus ballon.

Il resta quelques jours chez moi, continua son commerce Proveni. Il trouva un pied-à-terre au haut des escaliers qui mènent à la cathédrale de Lausanne. Je lui dis qu'il logeait à côté de la Préfecture.

– C'est là que je suis le plus en sécurité.

En effet, il resta là plus d'un mois. [*Ajout, d'une autre main* : Politiquement il s'intéressait à Bakounine, vu qu'il était anarchiste. Nous avons été voir avec lui le monument Bakounine au cimetière de Berne. Un bloc avec simplement le nom et l'année de la mort. Il ne mangeait pas de viande, il ne buvait pas d'alcool ; une fondue au kirsch lui avait fait tourner la tête.] Un soir il vint chez moi et me dit :

– Il faut que je déguerpisse, je crois que je suis filé depuis quelques jours. Je vais retourner à Genève.

Quelques jours après je reçois un petit mot de lui me disant où il logeait. Je le revis quelques jours après à Genève. Il était un peu changé. Il s'était laissé vieillir un peu. Il était presque méconnaissable.

Il avait trouvé un pied-à-terre à côté du bâtiment de la Sûreté à la Cité à Genève.

Depuis là, plus de nouvelles. Je ne savais pas ce qu'il était devenu. Cinq à six semaines après je reçois une lettre me faisant savoir qu'il avait été expulsé de Genève et qu'il était à nouveau à Turin.

*Les quotidiens suisses romands des 2 et 3 mai 1940 fournissent quelques informations sur cette expulsion: « La police genevoise a arrêté mercredi un ancien repris de justice nommé Léon Rodriguez, né à Paris en 1878, qui se cachait sous le nom de Bonamar. Cet individu, qui avait appartenu à la fameuse bande à Bonnot, avait été condamné par les assises du Nord avec trois comparses, pour assassinat d'un garçon de café, à huit ans de travaux forcés et à la relégation. En avril 1920, Rodriguez s'échappait de Saint-Laurent du Maroni et, après de périlleuses aventures, gagna le Costa Rica. Il séjourna ensuite dans un grand nombre de pays pour venir ces derniers temps à Genève. »*

Quelques jours après, c'était la fin des saisons de grande navigation. J'avais quelques jours de vacances que j'allai passer au Tessin à Brissago (Brenscino)<sup>11</sup>. J'en profitai pour l'avertir que je viendrais le prochain dimanche le trouver, sans lui dire à quelle heure j'arrivais. Je vais donc à Turin. Connaissant assez le quartier, depuis la gare centrale je n'eus pas de peine, en prenant une grande avenue, sur laquelle était érigée une statue équestre d'un ancien Emmanuel, rex d'Italia. De là une place que je prenais à droite dans le sens de la longueur. Au milieu de la place, une église catholique avec de grands escaliers pour y parvenir.

Une grande foule, avec des drapeaux rouges avec la faucille et le marteau. Une foule d'hommes, de femmes et de gosses qui voulaient aller à la messe. Sur le palier une dizaine de prêtres, avec leurs ornements, qui les empêchaient d'entrer à l'église.

Sans encombre, je traversai la place. Arrivé chez son amie, il était là, il m'attendait. Je lui dis ce que je venais de voir devant cette église. Il me répondit :

– Qu'est-ce que tu veux, ils sont aussi fanatiques catholiques que fanatiques communistes. Alors ils veulent aller à la messe, et les curés les empêchent d'entrer.

<sup>11</sup> L'hôtel Brenscino était alors propriété du syndicat des cheminots SEV, auquel Fornerod était sans doute affilié.

Je restai un jour. Il me raconta son arrestation à Genève.

– On me demanda où je voulais aller. Je choisis tout de suite l'Italie puisque j'y avais mon gîte.

Il ne lui fallut pas long pour trouver un emploi. Il était précepteur pour les deux fils du président de la chambre de commerce française à Turin.

– C'était très intéressant. J'étais bien rétribué et tranquille.

Pendant ses séjours à Lausanne, il recevait de la correspondance d'Amérique, via Turin. Pour recevoir sa correspondance à Lausanne il lui fallait une carte d'identité. Comme il n'en avait pas, je lui fis connaître un camarade anarchiste de Lausanne, couturier pour la maison Francine, au haut à gauche de l'avenue de la Gare<sup>12</sup>.

Un soir, chez moi, il nous fit voir comment il était facile de maquiller un nom. Il décolla délicatement la photo du copain, mit la sienne à la place. Il ajouta une lettre au nom du copain en écriture cryptogamique [*sic*, pour cryptogrammatique]. Refit la même chose avec le sceau officiel. Et voilà, il avait une pièce officielle.

Muni de cette pièce, j'allai le lendemain à la poste de Saint-François retirer son courrier. Pas de difficultés. Il y en avait un bon paquet, dont un grand journal anarchiste américain<sup>13</sup>. En première page, la photo de sa fille qu'il avait eue avec son Indienne pendant qu'il était en Amérique centrale. Une belle plante. Elle avait 18 ans.

Pendant que j'étais chez lui à Turin, il me raconta ses avatars à Genève. La dernière fois qu'il fut arrêté, passa deux ou trois jours à la Sûreté. Enfin, un jour, on lui dit sa véritable identité : Rodriguez.

– Eh bien, me dit-il, la police genevoise est la plus forte police du monde. C'est la seule qui a découvert ma véritable identité.

★

*Dans son beau livre Mastatal (Bassac, éd. Plein Chant, 2009), Malcolm Menzies fait le récit de cette tentative de colonie anarchiste au Costa Rica ainsi que des portraits des principaux protagonistes. Il avait recueilli le témoignage de Léon Rodriguez pour un ouvrage antérieur sur la « bande à Bonnot » (En exil chez les hommes, Paris, Rue des cascades, 2007).*

---

<sup>12</sup> Francine, Grande-couture (Francine Rossi), avenue de la Gare 2 (Annuaire et indicateur vaudois). Le nom du copain couturier est peut-être Edouard Pianta, selon le rapport de police lors de l'arrestation à Genève de Rodriguez.

<sup>13</sup> Ce journal n'a pas été identifié.

*Les souvenirs rédigés par Rodriguez vers 1962, déposés au Centre d'histoire du XX<sup>e</sup> siècle à Paris (Mémoires et confessions, révélations d'un anarchiste authentique, Centre Condorcet, cote Paris 1 CHS MS-CHS1), recourent semble-t-il les brèves notes autobiographiques qu'il a écrites pour les autorités fédérales suisses. Au cours de sa vie aventureuse, Léon Rodriguez a utilisé de très nombreux pseudonymes et papiers d'identité : Ernest Bertran, Edouard Leduc, Benjamin (ou Pascual) Bolamar, Lieronski, etc.*

### **Dossier Léon Rodriguez, Archives fédérales suisses<sup>14</sup>**

*Éléments biographiques transmis par Léon Rodriguez lors de son emprisonnement à Genève en 1940.*

[manuscrit] Le 25-4-1940

Rodriguez Léon Armand, né à Paris, 28 rue Caumartin, 9<sup>ème</sup> [arrondissement], fils de feu Antonio, artiste dramatique, espagnol, et de Sidonie Etave. Né le 18 février 1878 – fils naturel.

J'ai reçu l'instruction primaire complète et de 16 à 19 ans ai suivi l'école de préparation commerciale St. Roch. Élève indiscipliné et esprit aventureux, j'ai été traité durement par ma famille – mère mariée en 1886 après mort de mon père.

À l'âge de 19 ans, mélangé aux milieux révolutionnaires, déterminé par mes goûts et tendances libertaires j'étais déjà anarchiste militant. À cette époque, 1897-1898 (affaire Dreyfus) je fus condamné à 3 mois de prison pour une poésie sur l'amour libre jugée obscène (outrage aux bonnes mœurs, délit de presse), puis à 6 jours pour port d'arme à la suite de quelques manifestations dans la rue.

À 20 ans je passe en Belgique (1898-1899), j'y publie un manifeste résultant pour moi en 13 mois de prison pour apologie de fait qualifié crime (affaire Luccheni<sup>15</sup>).

Expulsé en l'année 1900 de Belgique, âgé de 22 ans, je fus presque par force incorporé dans l'armée française parce que je n'avais pas opté pour l'Espagne. Je déserte après deux mois de service. Revenu à Paris 1901 je fus compromis dans une affaire de faux-monnayeurs anarchistes, vague comparse ; je me réfugie à Londres d'où je fus extradé, puis condamné à 5 ans de réclusion – fis 3 ans. En 1904,

<sup>14</sup> CH-BAR#E4264#1985-196#1400

<sup>15</sup> L'anarchiste Luigi Luccheni a poignardé l'impératrice Elisabeth d'Autriche à Genève, le 10 septembre 1898.

libéré de prison, je déserte de nouveau des sections d'exclus de l'armée où j'avais été versé, passe en Angleterre où je travaille comme employé de commerce, sténo-dactylo, correspondant, etc. Je passe vers 1910 en Espagne, voyageur de commerce. En 1911-1912 je suis à Paris et toujours en contact avec le milieu anarchiste, je suis englobé dans la fameuse affaire des bandits en auto (Bonot *[sic]*). Seul parmi 21 accusés je fus acquitté, reconnu innocent de leurs crimes. Il fut établi que je n'avais pas participé à leurs activités mais que j'avais reçu en dépôt des paquets contenant des objets provenant de leurs méfaits. Parmi ces objets il y avait des pièces de monnaie fausses, et comme pour un tel délit j'avais déjà été condamné on me traduisit devant la cour d'assise. J'y fus condamné à 8 ans de T. F. [travaux forcés]. La vérité est que je n'étais pas coupable, mais une présentation aussi fausse que plausible me fit condamner, récidiviste. Les travaux forcés entraînaient la peine accessoire de la relégation perpétuelle et je fus relégué – 1912.

#### Période 1912-1940 :

Dans ces quelques lignes impromptues qu'on me charge de tracer je ne veux être ni hypocrite ni bégueul *[sic]*, je ne veux pas ici présenter un plaidoyer en ma faveur, les faits d'ailleurs ont parlé contre moi, mais je veux prier les gens qui pourraient considérer cet écrit de bien noter les faits suivants que je donne comme l'expression de la vérité la plus simple.

Je fis mes huit ans de T. F à la Guyane française. En 1920 je fus libéré après bonne conduite (transporté de 1<sup>e</sup> classe). Je passais à la relégation et m'évadai le 17.4.1920. De 1920 à 1922 je suis au Venezuela. Je travaille, et fort respectablement ; je reste deux années professeur à l'Université de Caracas (commerce et langues). De 1922 à 1924 je suis en Colombie ; j'y monte une petite école franco-anglaise. En 1925 je passe aux États-Unis.

Il est bon de signaler ici que j'avais à cette époque trouvé et prouvé que je n'avais pas l'étoffe d'un criminel, en fait je n'avais jamais été un professionnel du vol ou du crime, ni avais de dispositions naturelles pour la vie malhonnête. Qu'on note que je n'ai jamais ni bu, ni joué, ni fumé. Ce qui explique mon état de vigueur physique et mentale. À cet âge de 62 ans est ma vie saine et réglée...

À New York où je demeurai de 1925 à 1932 je menai une vie régulière et respectable. J'occupai deux postes de responsabilité comme chef de service dans l'exportation auprès de deux maisons qui donne-

raient sur moi les meilleures références. En 1932 je partis à mon propre compte dans l'Amérique centrale. Je m'établis au Costa Rica, j'achetai une propriété et me mariaï en 1934. Ma femme est à San José, avec deux petites filles, mes enfants. En 1936 je décidai de venir en Espagne faire des achats pour un commerce. J'y arrivai au moment de la guerre civile, y perdis argent et documents, et dus m'enfuir en Italie [...].

Je suis arrivé en Italie le 6 août 1936, comme il est établi par « l'ufficio straniero » de Turin, sous le nom de A. Lieronski<sup>16</sup>. J'avais en Espagne dû me procurer à tout prix un passeport quelconque, ayant été dépouillé du mien. Je venais me réfugier chez une bonne amie, M<sup>me</sup> Claudia del Cortivo, que je connais depuis 20 ans. Ne pouvant retourner à Costa Rica faute de ressources et de documents valables, et d'ailleurs y tenant peu, je m'établis à Turin pour un temps indéterminé. J'obtins un permis de séjour.

À Turin je m'installai professeur de langues (anglais, espagnol et français), profession que j'ai exercée au su et connu des autorités italiennes jusqu'à mon départ en juin 1939. La vie m'y était facile, gagnant largement.

Mais le passeport falsifié que je possédais était d'un juif allemand ; on me fit appeler, je niai être israélite, mais ne pouvant le prouver, et pour cause, je fus obligé de quitter l'Italie. Le 19 juin 1939 je suis arrêté à la frontière italienne, suspecté d'expatriation (à Varese). On découvre mon faux passeport, on me poursuit ; je fus acquitté pour le fait du passeport mais dus payer 1000 liras d'amende pour fausse déclaration d'identité. C'est alors que je fus refoulé par un « decreto d'allontanamento » et passai la frontière près de Luino, librement mais clandestinement, et j'arrivai à Genève en septembre 1939.

La date de ce refoulement serait le 26 août 1939. Les raisons de ce refoulement sont faciles à comprendre : possession de faux papiers et indésirable, ou suspect...

Mes rapports avec M<sup>me</sup> Claudia del Cortivo sont ceux de grande amitié. Cette dame est des plus respectable et a pour moi, malgré mon peu de mérite apparent, la plus grande affection, que je lui rends d'ailleurs.

---

<sup>16</sup> Les cinq paragraphes qui suivent ont été ajouté par Rodriguez le 4.5.1940, « Précisions à ajouter au curriculum vitæ, 1936-1939 ». Nous les avons insérés dans le texte rédigé le 25.4.1940, afin d'en faciliter la lecture.

Ce qui précède est succinctement l'histoire de ma vie<sup>17</sup>. Sans chercher à excuser mon passé que je regrette j'aimerais à démontrer que je n'ai jamais été en réalité un malfaiteur irréductible et déterminé. J'aimerais surtout à exposer mon présent état d'âme pour faire connaître ce que je suis exactement à cette époque déjà avancée de ma vie. Mais est-ce nécessaire ? Dois-je renier ce que j'ai adoré il y a quelque 40 ans ? Dois-je affirmer que je ne suis plus anarchiste pour m'obtenir quelques petits adoucissements ? On me croirait à peine ! Ce que seul je puis dire en terminant, c'est qu'à 62 ans un homme ne saurait être ce qu'il était à 20 ans ! À bon entendeur salut !

Rodriguez

*Depuis Turin, après son évasion de Witzwil, il réclame ses effets, on lui répond qu'il doit avoir un permis d'exportation. « Rodriguez ist ein frecher Kerl und er wird ein solcher bleiben, er hat nicht vergebens einen Teil seines Lebens in Guyana verbracht », écrit la direction du pénitencier<sup>18</sup>.*

*L'avis de recherche est révoqué en 1947. En 1950, le pénitencier de Witzwil demande à la direction fédérale de la police que faire de deux alliances qui avaient été saisies sur lui, l'une en métal, l'autre fine en or ; elles échouent dans les caisses de la Confédération.*

*Léon Rodriguez est mort le 17 août 1969 dans un home de la région parisienne<sup>19</sup>.*

DOCUMENTS PRÉSENTÉS ET ANNOTÉS PAR  
MARIANNE ENCKELL

---

<sup>17</sup> Ce paragraphe conclut le texte du 25.4.1940.

<sup>18</sup> « Rodriguez est un type insolent et il le restera, ce n'est pas pour rien qu'il a passé une partie de sa vie en Guyane. »

<sup>19</sup> Voir sa notice biographique, <https://maitron.fr/spip.php?article155963>